



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU S.IV.E.R.T.**

de l'Est Anjou

Comité syndical du 05 Février 2021

**COMITE DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL de VALORISATION ET DE
RECYCLAGE THERMIQUE des DECHETS de L'EST ANJOU**

L'an deux mille vingt, le vendredi 5 février 2021, s'est tenue sur le site de l'UVE SALAMANDRE sur la commune de LASSE, à 10h00, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DAVY, Président, dûment convoqué le 29 janvier 2021. Monsieur Dean BLOUIN est désigné comme secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- Monsieur Dean BLOUIN.....	Communauté de communes Baugeois-Vallée
.....	
- Monsieur Adrien DENIS.....	Communauté de communes Baugeois-Vallée
.....	
- Monsieur Yves JEULAND.....	Communauté de communes Baugeois-Vallée
.....	
- Monsieur Jean-Luc DAVY.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Madame Christine RICHARD.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Xavier DUPONT.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Patrick PLANTIER.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Sébastien BERGER.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Christian RUAULT.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BOUCHER	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Madame Judith GRIMA.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Anatole MICHEAUD.....	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Monsieur Yves BERLAND.....	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Monsieur Didier GUILLAUME	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois

Etaient excusés :

- Monsieur David LAGLEYZE.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Michel POMMOT	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Marc BAINVEL	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
Donnant Pouvoir à Monsieur Yves BERLAND	
- Madame Sylvie BEILLARD.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »

Assistaient sans voix délibérative :

- Messieurs GERAULT et CHARRUAU et Mesdames CAZILLAC et PIRON, S.I.V.E.R.T. de l'Est Anjou
- Monsieur le Payeur Départemental de Maine-et-Loire

Ceci donne lieu aux délibérations suivantes :

- *Délibération n° 21.01: Approbation du compte-rendu de la séance du 11 décembre 2020*
- *Délibération n° 21.02: Budget Primitif 2021*
- *Délibération n° 21.03: Convention METEO FRANCE*
- *Délibération n° 21.04: Questions diverses*

Monsieur Dean BLOUIN est désigné comme secrétaire de Séance,

Convocation adressée le 29 janvier 2021

Compte rendu affiché le, ,

P.J. en annexe le recueil des délibérations adoptées le 11 décembre 2020

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE
THERMIQUE DES DECHETS DE L'EST ANJOU**

Séance du 05 Février 2021

Comité Syndical

Délibération n° 21.01

L'an deux mille vingt, le vendredi 5 février 2021, s'est tenue sur le site de l'UVE SALAMANDRE sur la commune de LASSE, à 10h00, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DAVY, Président, dûment convoqué le 29 janvier 2021. Monsieur Dean BLOUIN est désigné comme secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- Monsieur Dean BLOUIN.....	Communauté de communes Baugeois-Vallée
.....	
- Monsieur Adrien DENIS.....	Communauté de communes Baugeois-Vallée
.....	
- Monsieur Yves JEULAND.....	Communauté de communes Baugeois-Vallée
.....	
- Monsieur Jean-Luc DAVY.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Madame Christine RICHARD.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Xavier DUPONT.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Patrick PLANTIER.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Sébastien BERGER.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Christian RUAULT.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BOUCHER	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Madame Judith GRIMA.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Anatole MICHEAUD.....	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Monsieur Yves BERLAND.....	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Monsieur Didier GUILLAUME.....	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois

Etaient excusés :

- Monsieur David LAGLEYZE.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Michel POMMOT.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Marc BAINVEL.....	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
Donnant Pouvoir à Monsieur Yves BERLAND	
- Madame Sylvie BEILLARD.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »

Assistaient sans voix délibérative :

- Messieurs GERAULT et CHARRUAU et Mesdames CAZILLAC et PIRON, S.I.V.E.R.T. de l'Est Anjou, et Monsieur le Payeur Départemental de Maine-et-Loire

Nombre de membres en exercice : 18
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 15
Votes POUR : 15
Votes CONTRE : 0
Abstentions : 0

Accusé de réception en préfecture
049-254902257-20210205-DE_21_00146-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2021

Approbation du Compte-rendu de la séance du 11 décembre 2020

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

VU les arrêtés des Préfets du département de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire en date du 17 juillet 1995, du 12 mai 1999 et du 1^{er} avril 2008.

VU les statuts

VU les délibérations du comité syndical des 9 novembre 1998 et 8 février 1999 proposant des modifications aux statuts.

VU l'avis du Comité Syndical ;

Considérant,

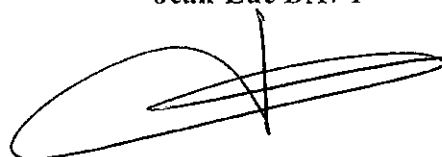
Le compte-rendu des dernières délibérations adopté par le précédent comité syndical du S.I.V.E.R.T. de l'Est Anjou.

Aucune remarque n'est formulée sur le compte - rendu de la séance du 11 décembre 2020.

Le comité syndical décide à l'unanimité

- Article unique : D'adopter le Compte rendu de la séance du comité syndical du 11 décembre 2020

Jean-Luc DAVY



Président du Syndicat mixte Intercommunal
de Valorisation et de Recyclage Thermique
des déchets de l'est Anjou

Syndicat mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou
U.V.E. SALAMANDRE - Route de Mouliherne à clefs - LASSE - 49490

Accusé de réception en préfecture
016 24 48 267 - 00146-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2021

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE
THERMIQUE DES DECHETS DE L'EST ANJOU**

Séance du 05 Février 2021

Comité Syndical

Délibération n° 21.02

L'an deux mille vingt, le vendredi 5 février 2021, s'est tenue sur le site de l'UVE SALAMANDRE sur la commune de LASSE, à 10h00, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DAVY, Président, dûment convoqué le 29 janvier 2021. Monsieur Dean BLOUIN est désigné comme secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- | | |
|-----------------------------------|---|
| - Monsieur Dean BLOUIN..... | Communauté de communes Baugeois-Vallée |
| | |
| - Monsieur Adrien DENIS..... | Communauté de communes Baugeois-Vallée |
| | |
| - Monsieur Yves JEULAND..... | Communauté de communes Baugeois-Vallée |
| | |
| - Monsieur Jean-Luc DAVY..... | S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe |
| - Madame Christine RICHARD..... | S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe |
| - Monsieur Xavier DUPONT..... | S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou |
| - Monsieur Patrick PLANTIER..... | S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou |
| - Monsieur Sébastien BERGER..... | S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou |
| - Monsieur Christian RUAULT..... | Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire » |
| - Monsieur Yves BOUCHER | Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire » |
| - Madame Judith GRIMA..... | Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire » |
| - Monsieur Anatole MICHEAUD..... | S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois |
| - Monsieur Yves BERLAND..... | S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois |
| - Monsieur Didier GUILLAUME | S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois |

Etaient excusés :

- | | |
|---|---|
| - Monsieur David LAGLEYZE..... | S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe |
| - Monsieur Michel POMMOT | S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe |
| - Monsieur Marc BAINVEL | S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois |
| Donnant Pouvoir à Monsieur Yves BERLAND | |
| - Madame Sylvie BEILLARD..... | Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire » |

Assistaient sans voix délibérative :

- Messieurs GERAULT et CHARRUAU et Mesdames CAZILLAC et PIRON, S.I.V.E.R.T. de l'Est Anjou, et Monsieur le Payeur Départemental de Maine-et-Loire

Nombre de membres en exercice : 18
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 15
Votes POUR : 15
Votes CONTRE : 0
Abstentions : 0

Accusé de réception en préfecture
049-254902257-20210205-08_21_00147-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2021

Budget Primitif 2021

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

VU les arrêtés des Préfets du département de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire en date du 17 juillet 1995, du 12 mai 1999 et du 1^{er} avril 2008.

VU les statuts

VU les délibérations du comité syndical des 9 novembre 1998 et 8 février 1999 proposant des modifications aux statuts.

Vu la délibération 20.36 du 11 décembre 2020, portant sur le Débat d'orientation Budgétaire 2021

VU l'avis du Comité Syndical

Considérant,

Le Président après avoir échangé avec Monsieur le Payeur départemental, et l'ensemble des élus du comité syndical est contraint de retirer de l'ordre du jour initialement prévu l'adoption du compte de gestion et du compte administratif 2020.

En conséquence de quoi, le budget Primitif 2021 est présenté comme suit (cf. annexe 1) :

Le Budget 2021 de 7 910 995 € est réparti de la manière suivante :

- ***5 440 404 € en section de fonctionnement,***
- ***2 470 591 € en section d'investissement.***

Pour 2021, le budget sera marqué par une participation à la SPL Centre de Tri Biopole à hauteur de 105 152 € et par l'installation de l'hydro-condenseur pour récupérer l'énergie fatale de l'UVE afin de permettre l'installation d'une activité à côté de l'UVE d'un montant de 2 038 132 €.

La TGAP sur les Unités de Valorisation Energétique est fixée à 8 € H.T. pour l'année 2021.

La présentation du budget 2021 dans le détail est la suivante :

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 5 440 404 €

Elle comprend les dépenses :

- *les charges à caractère général (chapitre 011) d'un montant de 4 800 789 € dont :*
 - *4 304 104 € pour achat de prestations de services à savoir le coût de traitement des déchets ménagers et assimilés (actualisation au 1^{er} mars, 1€ avenant n°2 et 0.61€ avenant n°3 et 8 € H.T. / tonne de TGAP),*

Accusé de réception en préfecture 049-254902257-20210205-DB_21_00147-DE Date de réception préfecture : 26/02/2021

- 335 000 € de contrats de prestation de services avec des entreprises dont le coût de transport (en fonction des données de l'appel d'offre),
 - 17 000 € H.T. pour les études
 - 27 000 € H.T. pour les analyses et autres dépenses,
 - 71 000 € H.T. pour la publication et la distribution des 2 journaux SIVERT,
 - le solde concerne les charges courantes du syndicat ;
- les charges de personnel (chapitre 012) estimées à 391 709 €,
- les autres charges de gestion courante (chapitre 65) pour un montant de 60 600 € dont 44 000 € pour les indemnités d'élus,
- 160 000 € pour la péréquation,
 - les intérêts d'emprunt, les amortissements des investissements réalisés.

Ces dépenses de fonctionnement seront financées par :

- les produits de services à hauteur de 4 799 104 € H.T. soit 4 304 104 € H.T. de remboursement des coûts de traitement, 335 000 € H.T. de remboursement des coûts de transport et 160 000 € de péréquation,
- la participation des collectivités pour 272 000 € H.T. soit 1.04 € H.T. par habitant,
- la redevance pour occupation du domaine public versée par la SAVED à hauteur de 23 000 € H.T.,
- la redevance annuelle pour frais de gestion et de contrôle versée par la SAVED de 345 000 € H.T.

Les investissements 2021 s'élèveront à 2 470 591 € H.T.

Ils comprennent :

- les immobilisations incorporelles d'un montant de 372 459 €,
- les immobilisations corporelles pour un montant de 40 000 € (véhicule, station météo...),
- les immobilisations en cours pour 2 038 132 € pour la construction de l'hydro-condenseur,
- les titres de participation à hauteur de 10 000 € (capital de la SCIC station GNV)
- le remboursement de l'emprunt pour 10 000 €.

Ces investissements seront financés par :

- des subventions à hauteur de 204 326 €,
- un emprunt à hauteur de 2 000 000 €,
- les amortissements et charges à répartir d'un montant de 14 806 €.

Le comité syndical décide à l'unanimité :

Article premier : De voter le budget par nature et présenté par fonction, en arrêtant à la somme de 7 910 995 € en dépenses et recettes le budget primitif 2021 conformément à la répartition prévue par le document budgétaire ci - joint.

La section de fonctionnement s'élève à 5 440 404 €, voté chapitre par chapitre, et la section d'investissement à 2 470 591 €, voté chapitre par chapitre, en dépenses comme en recettes.

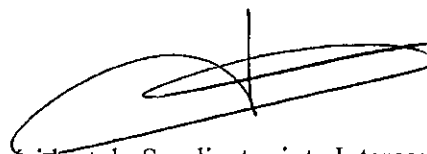
Article deuxième : De Donner délégation à Monsieur le Président afin de négocier et de signer un ou des contrat(s) d'assurance avec une ou des compagnie (s) garantissant, durant l'exercice de leur mandat, l'ensemble des représentants des collectivités, les personnels, ainsi que les biens éventuels du syndicat dans la limite des crédits inscrits et de la législation.

Article troisième : De Donner délégation à Monsieur le Président pour effectuer les dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement du syndicat.

Article quatrième : De Donner délégation à Monsieur le Président afin de dresser les titres de recettes auprès des collectivités concernées sur une base de 1.04 € H.T. par habitant.

Article cinquième : De m'autoriser à signer les conventions éventuelles à mettre en œuvre avec la préfecture, l'A.D.E.M.E., le Département, ou tout autre partenaire financier et/ou technique dans le cadre des compétences du syndicat. Et ce notamment au regard des dossiers de demande de subventions en cours et à venir.

Jean-Luc DAVY



Président du Syndicat mixte Intercommunal
de Valorisation et de Recyclage Thermique
des déchets de l'est Anjou

*Syndicat mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou
U.V.E. SALAMANDRE - Route de Mouliherne à clefs - LASSE - 49490 NOYANT-VILLAGES*

Accusé de réception en préfecture
049-254902257-20210205-DB_21_00147-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2021

Section de fonctionnement - dépenses

N° articles	Libellé	Prévu 2020	Réalisé 2020	Proposition 2021
011	Charges à caractère général	4 730 735,00 €	4 333 885,54 €	4 800 789,00 €
6023	Alimentation	41,00 €	40,85 €	0,00 €
6042	Achats de prestations de services (SAVED)	3 850 000,00 €	3 848 064,55 €	4 304 104,00 €
60612	Énergie - Électricité	500,00 €	145,18 €	200,00 €
60622	Carburants	1 900,00 €	968,46 €	1 200,00 €
60623	Alimentation	500,00 €	204,34 €	250,00 €
60631	Fournitures d'entretien	500,00 €	384,02 €	400,00 €
60632	Fournitures de petit équipement	500,00 €	176,18 €	200,00 €
60636	Vêtements de travail	1 667,00 €	1 667,00 €	1 700,00 €
6064	Fournitures administratives	2 900,00 €	2 711,93 €	2 900,00 €
611	Contrats de prestation de services avec des entreprises	325 000,00 €	335 772,50 €	335 000,00 €
6132	Locations immobilières	100,00 €	0,00 €	100,00 €
6135	Locations mobilières	800,00 €	0,00 €	100,00 €
61521	Entretien de terrains	500,00 €	136,58 €	200,00 €
61551	Entretien et réparation matériel roulant	2 500,00 €	670,32 €	1 000,00 €
61558	Entretien et réparation autres biens mobiliers	100,00 €	0,00 €	100,00 €
6156	Maintenance	9 000,00 €	8 023,06 €	9 000,00 €
6161	Assurances multirisques	2 500,00 €	2 365,00 €	2 500,00 €
617	Études et recherches	260 042,00 €	16 980,00 €	17 000,00 €
6182	Documentation générale et technique	1 600,00 €	1 353,57 €	1 500,00 €
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00 €	800,00 €	1 000,00 €
6185	Frais de colloques et séminaires	1 500,00 €	300,00 €	1 000,00 €
6226	Honoraires	70 000,00 €	1 072,50 €	2 000,00 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	50 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
6228	Rémunérations d'intermédiaires-divers	45 000,00 €	26 532,28 €	27 000,00 €
6231	Annonces et insertions	1 350,00 €	1 350,00 €	1 000,00 €
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00 €	72,72 €	500,00 €
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00 €	338,00 €	1 000,00 €
6237	Publications	80 000,00 €	70 062,40 €	71 000,00 €
6238	Frais divers de publicité	100,00 €	0,00 €	100,00 €
6241	Transport de biens	100,00 €	0,00 €	100,00 €
6251	Voyages et déplacements	2 500,00 €	1 647,50 €	4 000,00 €
6257	Réceptions	4 400,00 €	4 371,41 €	4 500,00 €
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00 €	929,60 €	1 000,00 €
6262	Frais de télécommunications	3 000,00 €	2 789,81 €	3 000,00 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 000,00 €	3 826,80 €	4 000,00 €
63512	Taxes foncières	135,00 €	129,00 €	135,00 €

Section de fonctionnement - dépenses (suite)

N° articles	Libellé	Prévu 2020	Réalisé 2020	Proposition 2021
012	Charges de personnel	366 453,00 €	343 626,45 €	391 709,00 €
6218	Autre personnel exténeur	100,00 €	0,00 €	100,00 €
6336	FPT	3 200,00 €	2 799,87 €	3 950,00 €
64111	Rémunération principale (PT)	244 000,00 €	240 410,65 €	265 000,00 €
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	1 080,00 €	1 076,96 €	0,00 €
64118	Autres indemnités	4 860,00 €	4 857,68 €	0,00 €
64131	Rémunérations	60,00 €	0,00 €	2 000,00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	31 500,00 €	27 207,36 €	31 500,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	57 000,00 €	56 102,74 €	61 000,00 €
6454	Cotisations aux assedic	100,00 €	0,00 €	100,00 €
6455	Cotisations pour assurance du personnel	13 000,00 €	258,19 €	16 226,00 €
6474	Versements aux autres œuvres sociales	1 533,00 €	1 533,00 €	1 533,00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00 €	0,00 €	500,00 €
6488	Autres charges	9 520,00 €	9 380,00 €	9 800,00 €
65	Autres charges de gestion courant	55 600,00 €	42 924,17 €	60 600,00 €
6531	Indemnités élus	44 000,00 €	36 495,06 €	44 000,00 €
6532	Frais de missions	5 000,00 €	1 401,38 €	10 000,00 €
6533	Cotisations de retraite	4 000,00 €	2 547,05 €	4 000,00 €
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé	2 500,00 €	2 480,00 €	2 500,00 €
658	Charges diverses de gestion courant	100,00 €	0,68 €	100,00 €
014	Atténuation de produits	134 319,00 €	114 291,12 €	160 000,00 €
70619	péréquation	134 319,00 €	114 291,12 €	160 000,00 €
	Total gestion de services	5 287 107,00 €	4 834 727,28 €	5 413 098,00 €
66	Charges financières	390,00 €	179,60 €	12 200,00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes	190,00 €	189,64 €	12 000,00 €
661121	Montant ICNE de l'exercice	100,00 €	-10,04 €	100,00 €
661122	Montant ICNE de l'exercice N-1	100,00 €	0,00 €	100,00 €
67	Charges exceptionnelles	300,00 €	0,00 €	300,00 €
6712	Amendes fiscales et pénales	100,00 €	0,00 €	100,00 €
6718	Autres charges exceptionnelles	100,00 €	0,00 €	100,00 €
673	Titres annulés	100,00 €	0,00 €	100,00 €
	Total opérations réelles	5 287 797,00 €	4 834 906,88 €	5 425 598,00 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	33 336,00 €	33 331,15 €	14 806,00 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	33 336,00 €	33 331,15 €	14 806,00 €
6875	Dot.provis.risques exception.	0,00 €	0,00 €	0,00 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	395 000,00 €	0,00 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	175 298,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total opérations d'ordre	33 336,00 €	33 331,15 €	14 806,00 €
	Total dépenses de fonctionnement de l'exercice	5 891 431,00 €	4 868 238,03 €	5 440 404,00 €

ok avec ch à rattacher

Section de fonctionnement - recettes

Articles	Libellé	Prévu 2020	Réalisé 2020	Proposition 2021
002	Excédent antérieur reporté	1153 798,00 €	1153 798,23 €	0,00 €
013	Atténuations de charges	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
6459	Remboursements sur charges de Sécu.	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	4 110 000,00 €	4 275 111,20 €	4 799 104,00 €
706131	remboursement du coût de traitement	3 700 000,00 €	3 841 312,43 €	4 304 104,00 €
706132	remboursement du coût de transport	300 000,00 €	332 660,95 €	335 000,00 €
706133	péréquation	110 000,00 €	101 137,82 €	160 000,00 €
74	Dotations et participations	291 933,00 €	291 934,24 €	272 000,00 €
74751	GFP de rattachement	291 933,00 €	291 934,24 €	272 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	335 600,00 €	371 634,05 €	368 300,00 €
752	Revenus des immeubles	23 000,00 €	23 929,16 €	23 000,00 €
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	600,00 €	619,36 €	300,00 €
758	Produits divers de gestion courante	312 000,00 €	347 085,53 €	345 000,00 €
	Total gestion des services	5 892 331,00 €	6 092 478,22 €	5 440 404,00 €
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7688	Autres produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
773	Mandats annulés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7788	Autres reprises excédents	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7875	Reprise sur provisions pour risques et charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €
79	Transferts de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7918	Autres transferts de charges de fonctionnement courant	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total opérations réelles	5 892 331,00 €	6 092 478,22 €	5 440 404,00 €
	Total opération d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total recettes de fonctionnement de l'exercice	5 892 331,00 €	6 092 478,22 €	5 440 404,00 €

Section d'investissement - dépenses

Articles	Libellé	Prévu 2020	Réalisé 2020	Proposition 2021
16	Emprunts et dettes assimilées	5 149,00 €	5 148,44 €	10 000,00 €
1641	Emprunts en euros	5 149,00 €	5 148,44 €	10 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	372 326,00 €	110 866,17 €	372 459,00 €
2031	Frais d'études	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2033	Frais d'inscriptions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20415	Subventions d'équipement aux groupements de coll.	15 715,00 €	5 715,00 €	15 000,00 €
20422	Privé - Bâtiments et installations	356 611,00 €	105 151,17 €	357 459,00 €
21	Immobilisations corporelles	35 860,00 €	1 967,15 €	40 000,00 €
2111	Terrains nus	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2152	Installations de voirie	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2158	Autres matériels & outillages	12 000,00 €	0,00 €	12 000,00 €
2161	Œuvres et objets d'art	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2182	Matériel de transport	20 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 200,00 €	1 308,00 €	2 000,00 €
2184	Mobilier	660,00 €	659,16 €	1 000,00 €
2188	Autre immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours	2 350 292,00 €	0,00 €	2 038 132,00 €
2314	Constructions sur sol d'autrui	205 000,00 €	0,00 €	2 038 132,00 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 095 000,00 €	0,00 €	0,00 €
237	Avances et acomptes versés sur commandes d'immo incorp	50 292,00 €	0,00 €	0,00 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
261	Titres de participation	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
28	Amortissements des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
48	Comptes de régularisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4814	Charges à étaler sur plusieurs exercices-fonds de concours aux organismes publics	0,00 €	0,00 €	0,00 €
204412	Subv nature org publics - Bâtiments et installations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
001	Solde d'exécution reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total dépenses d'investissement de l'exercice	2 773 627,00 €	117 981,77 €	2 470 591,00 €

pas de RAR

Section d'investissement - recettes

Articles	Libellé	Prévu 2020	Réalisé 2020	Proposition 2021
10	Dotations, fonds divers de réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10222	F.C.T.V.A.	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement	659 012,00 €	0,00 €	204 326,00 €
13158	Autres groupements	659 012,00 €	0,00 €	204 326,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 600 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €
1641	Emprunts en euros	1 600 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2031	Frais d'études	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours	251 459,00 €	0,00 €	251 459,00 €
237	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos incorp	251 459,00 €	0,00 €	251 459,00 €
28031	Amortissements des immobilisations	33 336,00 €	33 331,15 €	14 806,00 €
28041511	Amortissements frais d'études	7 172,00 €	7 171,88 €	0,00 €
28041512	Subventions d'équipements aux gements de coll.	20 220,00 €	20 220,00 €	13 158,00 €
28051	Concessions et droits similaires	21,00 €	20,85 €	0,00 €
28158	Amortissements autres matériels	1 825,00 €	1 825,00 €	0,00 €
28183	Amortissements matériel de bureau	2 321,00 €	2 321,00 €	0,00 €
28184	Amortissements mobilier	1 172,00 €	1 170,47 €	977,00 €
28188	Amortissement Autres immobilisations corporelles	125,00 €	122,75 €	191,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	480,00 €	479,20 €	480,00 €
481	Comptes de régularisation	175 298,00 €	0,00 €	0,00 €
4814	Charges à étaler sur plusieurs exercices-fonds de concours aux organismes publics	0,00 €	0,00 €	0,00 €
024	Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
001	Solde d'exécution reporté de l'exercice	545 220,00 €	545 220,06 €	0,00 €
	Total recettes d'investissement de l'exercice	2 773 627,00 €	87 853,21 €	2 470 591,00 €

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE
THERMIQUE DES DECHETS DE L'EST ANJOU**

Séance du 05 Février 2021

Comité Syndical

Délibération n° 21.03

L'an deux mille vingt, le vendredi 5 février 2021, s'est tenue sur le site de l'UVE SALAMANDRE sur la commune de LASSE, à 10h00, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DAVY, Président, dûment convoqué le 29 janvier 2021. Monsieur Dean BLOUIN est désigné comme secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- Monsieur Dean BLOUIN.....	Communauté de communes Baugeois-Vallée
.....	
- Monsieur Adrien DENIS.....	Communauté de communes Baugeois-Vallée
.....	
- Monsieur Yves JEULAND.....	Communauté de communes Baugeois-Vallée
.....	
- Monsieur Jean-Luc DAVY.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Madame Christine RICHARD.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Xavier DUPONT.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Patrick PLANTIER.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Sébastien BERGER.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Christian RUAULT.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BOUCHER	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Madame Judith GRIMA.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Anatole MICHEAUD.....	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Monsieur Yves BERLAND.....	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Monsieur Didier GUILLAUME	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois

Etaient excusés :

- Monsieur David LAGLEYZE.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Michel POMMOT	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Marc BAINVEL	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
Donnant Pouvoir à Monsieur Yves BERLAND	
- Madame Sylvie BEILLARD.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »

Assistaient sans voix délibérative :

- Messieurs GERAULT et CHARRUAU et Mesdames CAZILLAC et PIRON, S.I.V.E.R.T. de l'Est Anjou, et Monsieur le Payeur Départemental de Maine-et-Loire

Nombre de membres en exercice : 18
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 15
Votes POUR : 15
Votes CONTRE : 0
Abstentions : 0

Accusé de réception en préfecture
049-254902257-20210205-DE_21_00148-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2021

Convention Météo France

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

VU les arrêtés des Préfets du département de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire en date du 17 juillet 1995, du 12 mai 1999 et du 1^{er} avril 2008.

VU les statuts

VU les délibérations du comité syndical des 9 novembre 1998 et 8 février 1999 proposant des modifications aux statuts.

Vu la délibération n° 17.46 du 19 décembre 2017 adoptant la convention avec météo France, en date du 29/01/2018

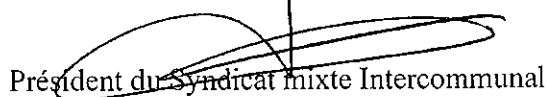
Considérant,

La convention METEO France conclue en décembre 2017 est arrivée à échéance. Celle-ci est nécessaire pour l'examen météorologique, lié aux analyses environnementales à proximité de l'UVE.

Le comité syndical décide à l'unanimité :

Article unique : D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention avec Météo France pour un an avec reconduction tacite pour une durée maximale de trois ans, pour un montant de 1 862 € HT annuel, et ce sur l'article 6156.

Jean-Luc DAVY


Président du Syndicat mixte Intercommunal
de Valorisation et de Recyclage Thermique
des déchets de l'est Anjou

*Syndicat mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou
U.V.E. SALAMANDRE - Route de Mouliherne à clefs - LASSE - 49490 NOYANT-VILLAGE*

Accusé de réception en préfecture
049-254902257-20210205-DE_21_00148-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2021

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE
THERMIQUE DES DECHETS DE L'EST ANJOU**

Séance du 05 Février 2021

Comité Syndical

Délibération n° 21.04

L'an deux mille vingt, le vendredi 5 février 2021, s'est tenue sur le site de l'UVE SALAMANDRE sur la commune de LASSE, à 10h00, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DAVY, Président, dûment convoqué le 29 janvier 2021. Monsieur Dean BLOUIN est désigné comme secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- Monsieur Dean BLOUIN.....	Communauté de communes Baugeois-Vallée
.....	
- Monsieur Adrien DENIS.....	Communauté de communes Baugeois-Vallée
.....	
- Monsieur Yves JEULAND.....	Communauté de communes Baugeois-Vallée
.....	
- Monsieur Jean-Luc DAVY.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Madame Christine RICHARD.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Xavier DUPONT.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Patrick PLANTIER.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Sébastien BERGER.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Christian RUAULT.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BOUCHER	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Madame Judith GRIMA.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Anatole MICHEAUD.....	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Monsieur Yves BERLAND.....	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Monsieur Didier GUILLAUME	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois

Etaient excusés :

- Monsieur David LAGLEYZE.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Michel POMMOT	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Marc BAINVEL	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
Donnant Pouvoir à Monsieur Yves BERLAND	
- Madame Sylvie BEILLARD.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »

Assistaient sans voix délibérative :

- Messieurs GERAULT et CHARRUAU et Mesdames CAZILLAC et PIRON, S.I.V.E.R.T. de l'Est Anjou, et Monsieur le Payeur Départemental de Maine-et-Loire

Nombre de membres en exercice : 18
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 15
Votes POUR : 15
Votes CONTRE : 0
Abstentions : 0

Accusé de réception en préfecture
049-254902257-20210205-DE_21_00149-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2021

Questions Diverses

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

VU les arrêtés des Préfets du département de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire en date du 17 juillet 1995, du 12 mai 1999 et du 1^{er} avril 2008.

VU les statuts

VU les délibérations du comité syndical des 9 novembre 1998 et 8 février 1999 proposant des modifications aux statuts.

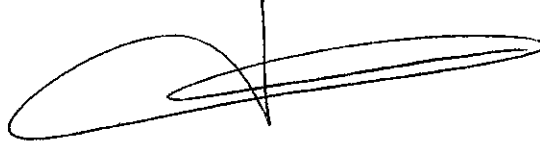
VU l'avis du Comité Syndical ;

Considérant, quelques points divers :

- Le Président rappelle les études en cours pour constituer un regroupement de collectivités de l'Ouest du Maine-et-Loire afin de créer un large syndicat de traitement. Il fait part des échanges avec les dites collectivités, qui souhaitent intégrer à court terme le SIVERT de l'Est Anjou. Il informe qu'une réunion avec Monsieur le Préfet doit avoir lieu prochainement, lors de laquelle il rappellera la spécificité des statuts du SIVERT, qui ne prévoient pas de gestion d'ISDND.
- Le Président informe de l'avancement du projet d'installation de l'hydro-condenseur et de serres, ainsi que de la construction du centre de tri.
- Il est décidé de l'organisation d'un voyage d'étude et séminaire du 23 au 26 juin 2021.

En conclusion, Le comité syndical prend acte de ses informations

Jean-Luc DAVY



Président du Syndicat mixte Intercommunal
de Valorisation et de Recyclage Thermique
des déchets de l'est Anjou

*Syndicat mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou
U.V.E. SALAMANDRE - Route de Mouliherne à clefs - LASSE - 49490 NOYANT-VILLAGES*

Accusé de réception en préfecture
049-254902257-20210205-DE_21_00149-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2021